

Parce que le logement des jeunes est un sujet d'actualité sensible en raison de la pénurie des logements et de leur coût élevé, la ville de Chevilly-Larue accompagne les jeunes dans leur première installation au sein d'un logement locatif de la ville.

Une première installation dans un logement nécessite des engagements – financier, logistique, ... - qui peuvent constituer de réels freins. Elle implique également un changement de vie par rapport à son statut « de cohabitant » chez ses parents.

La Ville de Chevilly-Larue est solidaire des jeunes et les accompagne dans leur première installation au sein d'un logement locatif de la ville.

Issue des actions de l'Agenda 21, cette aide rentre dans le cadre de la volonté municipale : soutenir et accompagner les jeunes vers leur autonomie.

Le dossier de demande d'aide est à retirer au service municipal de la jeunesse - espace jeunes adultes

Attention : Le projet ne sera pris en compte que si les dossiers sont complets

### Renseignements et dépôt de dossier auprès du service municipal de la Jeunesse

Pôle réussite jeunesse / vie locale des jeunes

@ CONTACTEZ-NOUS



### MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

88 Avenue Du Général De Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

📠 01 49 78 01 36